



Frais bancaires incompréhensible

Par **ptitemimi**, le **19/04/2015** à **01:16**

Bonjour. Je suis client de la banque populaire et récemment j'ai souscrit à l'offre ocf pour les clients fragiles.

Je pensais limiter la banque dans les frais bancaires qu'elle me prend.

j'ai un crédit immobilier et lors du rejet échéance ils prennent toujours des frais de 12 euros comme un client basique au lieu de 6 euros pour client fragile en me disant que l'échéance de prêt apparaît comme prélèvement sur mon relevé de compte mais que c'est une échéance de prêt pour eux.

cela est il normal?

Autre question alors qu'une entrée d'argent à été faite (date de valeur et date d'opération) au 2 avril, ils rejette un prélèvement en disant que la date de comptabilisation (jamais entendu parler) est au 3 avril d'où les frais de rejet

Je n'y comprends plus rien et j'ai l'impression de me faire avoir par ma banque. Merci à vous de m'aider